



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/472
S/19039
13 août 1987

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-deuxième session
Point 34 de l'ordre du jour provisoire*
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE
INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 13 août 1987, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Danemark auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration des 12 Etats membres de la Communauté européenne dont le Danemark assume actuellement la présidence, concernant l'issue de la réunion au sommet des cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale, tenue au Guatemala, les 6 et 7 août 1987 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Danemark
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Ole BIERRING

* A/42/150.

ANNEXE

Déclaration des 12 Etats membres de la Communauté européenne,
concernant l'issue de la réunion au sommet, tenue au Guatemala
les 6 et 7 août 1987

Les Douze constatent avec une grande satisfaction que les cinq présidents d'Amérique centrale, réunis récemment au Guatemala, sont parvenus à un accord sur un plan pour l'établissement de la paix et de la démocratie en Amérique centrale, conformément aux objectifs du processus de Contadora.

Ils estiment que le résultat de cette réunion au sommet est une étape très importante vers l'instauration du climat de confiance mutuelle indispensable au développement pacifique de cette région, dans le respect de la liberté politique et de la justice sociale.

Les Douze appuient sans réserve ces efforts qui sont conformes aux objectifs qu'ils poursuivent depuis longtemps dans le dialogue politique auquel ils ont pris part à San José, à Luxembourg et à Guatemala.

Les Douze demandent instamment aux cinq pays d'Amérique centrale, ainsi qu'à tous les pays qui ont des liens et des intérêts dans la région, de coopérer de manière constructive en vue de transformer l'accord réalisé en une paix durable et une démocratie véritable en Amérique centrale.

